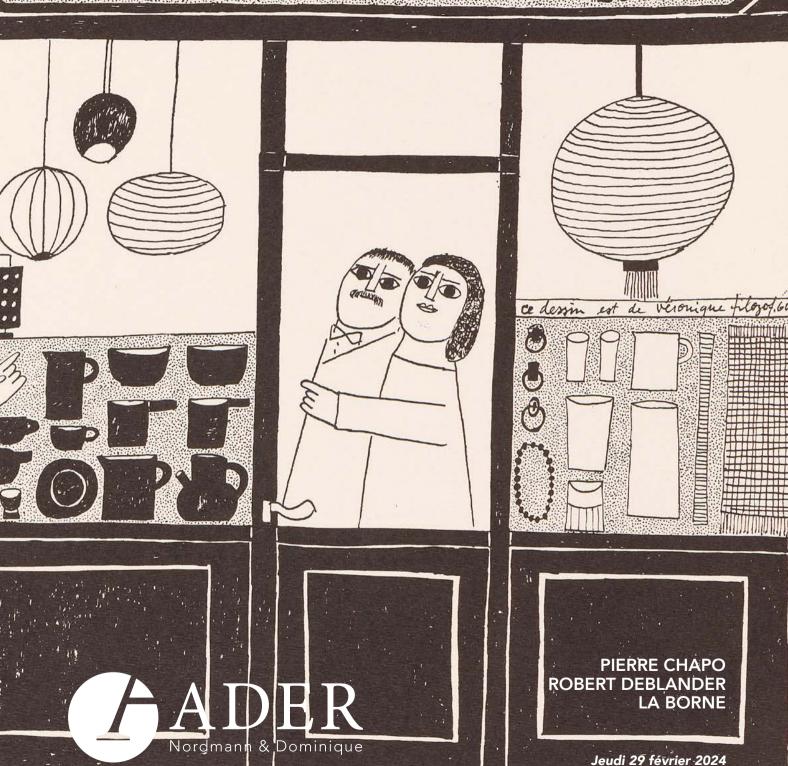
Parte et Récole Chapo l'hopital de tologo de teléphone Gobelin téléphone Gobelin 23.18



0000000

COMMISSAIRES-PRISEURS



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

RESPONSABLES DE LA VENTE -



Anne-Lise PERNIN Responsable du département Arts du XX° alpernin@ader-paris.fr Tél.: 01 78 91 10 03



Lucas DANEL Ordres d'achat lucas.danel@ader-paris.fr Tél.: 01 78 91 10 10

EXPERT -

Emmanuel EYRAUD Membre de la CNE eyraud.expert@free.fr Tél.: 01 45 54 97 51

PIERRE CHAPO ROBERT DEBLANDER LA BORNE



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ADER GRANGE BATELIÈRE

17, rue de la Grange Batelière 75009 Paris Jeudi 29 février à 14 h

EXPOSITION PUBLIQUE

ADER GRANGE BATELIÈRE

17, rue de la Grange Batelière 75009 Paris

Mardi 27 et mercredi 28 février de 10 h à 18 h Jeudi 29 février de 10 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition:

01 78 91 10 10

Catalogue visible sur www.ader-paris.fr

Enchérissez en direct sur www.drouotlive.com www.interencheres.com





Matière, forme, fonction. Telle est l'essence du travail de l'architecte et concepteur de mobilier Pierre Chapo qui, embrassant l'expression du bois dans sa forme la plus brute et la plus pure, toujours en équilibre entre savoir-faire traditionnel et innovation contemporaine, sera à l'origine de conceptions d'avant-garde à l'esthétique et à l'harmonie à jamais célébrées. Marquées par leur grande simplicité, un travail unique des proportions et une présence absolue et massive du bois, les œuvres de Chapo manifestent une certaine pureté formelle et une sophistication sobre, subtile. Alliant innovation et artisanat, le créateur s'engagea sur une voie unique, affranchie des explorations industrielles des architectes et designers de son temps. Héritier du mouvement moderne, il mettra son ingéniosité au service de la matière – le bois, toujours le bois –, des volumes et de l'utilité durant trois décennies de création.

Formé en architecture aux Beaux-Arts, où il rencontrera sa compagne d'aventure et de vie Nicole Lormier, Pierre Chapo alimentera ses recherches architecturales au fil de ses nombreux voyages – source indéniable d'inspiration de ses futures créations mobilières. De la Scandinavie, en passant par le continent américain, et en particulier les États-Unis, il cultivera son imaginaire et y confirmera son amour pour le bois, auquel il se consacra pleinement dès son retour en France.

Créée en 1957, la Société Chapo nait dans une période d'après-guerre, dans un pays en pleine reconstruction – très vite suivie en 1958 par l'ouverture de la galerie du 14, boulévard de l'Hôpital, dans le 5^e arrondissement de Paris. Écrin de ses premières réalisations, cet espace offrira une visibilité incontestée au créateur. Il y présentera des pièces harmonieuses, à l'architecture singulière - témoins de préoccupations familières aux modernes l'ayant influencé, à l'instar du Corbusier ou de Frank Llyod Wright. À celles-ci s'ajouteront bientôt les créations d'autres artistes, figures incontournables des arts décoratifs du XX^e siècle. Au même titre que la paille des chaises de Charlotte Perriand ou du papier de riz des luminaires d'Isamu Noquchi, les matières naturelles s'affirment, selon la volonté des Chapo, et reprennent leur place centrale au cœur de l'environnement quotidien de tout un chacun ; le coton, la laine, le cuir, le bois ... et aussi le grès. Après la guerre, de nombreux artistes se tournèrent vers la terre pour retrouver un sens à leurs actes. Installés sur d'anciens sites historiquement liés à la céramique, ils travaillèrent le grès, synonyme de renaissance et de reconstruction de l'homme – à l'instar des Lerat, d'Elisabeth Joulia, et de nombreux autres, à La Borne ; ou de Robert Deblander, à Saint-Amand-en-Puisaye, dont les grès furent présentés pour la première fois à la Galerie Chapo.

Une certaine harmonie unissait les œuvres exposées chez les Chapo. Mais, cette parenté s'établissait au-delà d'une simple recherche d'esthétisme et de leur recours commun à des matériaux bruts et pauvres ; elle s'ancrait dans un humanisme qui caractérisa la démarche des Chapo dès le début de leur aventure, analogue à celle de tous ces artistes.

Parallèlement à ces expositions, Pierre Chapo continua de développer son univers créatif, sans jamais tromper ses principes architecturaux. S'associant à plusieurs éditeurs des Vosges, il put pleinement consacrer son temps à l'approfondissement de ses études des assemblages et emboitements – éléments caractéristiques de ses réalisations – et inaugura ainsi entre 1971 et 1976 une nouvelle collection dans laquelle apparurent des meubles modulables, et d'autres arborant son célèbre piétement en faisceau. En quête perpétuelle d'évolutions techniques, il développera plus tard le système « CHLACC » (Construction homogène lamellée assemblée collée clouée), puis le système « GO », réaffirmant sa grande modernité dans de nouvelles créations toutes en subtilité – et ce même face au défi d'une maladie brutalement invasive.



PIERRE ET NICOLE CHAPO -DOCUMENTATION ANCIENNE Dépliant trois volets en lithographie noir et blanc d'après un dessin de Véronique Filozof (1904-1977). Années 1960.

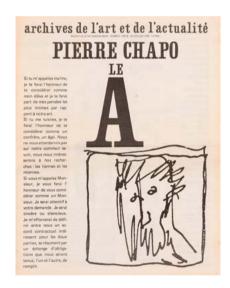
Ouvert: 30, 61,5 cm

On y joint : - Un bandeau crédo. 1985.

14 x 62,5 cm

- Archives de l'art et de l'actualité – Pierre Chapo

- Le A - Numéro deux du 22 juillet 1986. Format tabloïd. 200 / 300 €



1960, premiers meubles Chapo, merci à nos clients pour leur confiance leur patience, leur fidelité, elles nous permettent de concevoir et de realiser en 25 ans la collection de meubles en bois que vous connaissez. A travers les modes,faut il se poser des questions? les meubles Chapo, comme du bois sont vivants et solides, vous aussi,comme lui ,comme vous,nous travaillons. Nous utilisons volontiers le Chêne,le Frène,l'Orme et le Sapin; selon les disponibilités d'autre bois indigènes,fruitiers ou exotiques. Nous refusons d'utiliser le bois comme un décor precieux et sans epaisseur, plaqué sur une forme dont la construction importe peu. Le bois est pour nous le materiau de construction dont sont faits les outils, les charpentes, les escaliers, les maisons et rarement les palais...Nos meubles sont des geométries utiles, nous interpénétrons des volumes, nous constituons des masses, nous dressons des surfaces, nous articulons des ossatures. Nous traçons, nous entaillons, nous joignons, nous assemblons et ces articulations que nous voulons solides, franches et logiques,nous les laissons voir.Nous aimons: la coloration plus foncée du bois vu de bout dans un assemblage,les tonalitées changeantes au sein d'une même bille, le dessin des noeuds; nous sentons sous notre main les retraits et deformations qui vont se poursuivre au rythme des saisons et nous leur laissons libre jeu Nous sommes heureux de découvrir de nouveaux assemblages, et les structures nouvelles qu'ils nous inspirent. C'est du bois, c'est la joie et çà marche



PIERRE ET NICOLE CHAPO - DOCUMENTATION ANCIENNE

- Pierre Chapo Meubles en bois Dépliant (perforations pour classeur). Années 1970.
 Pierre Chapo Meubles en bois Catalogue de 1967.
 Pierre Chapo Meubles en bois Catalogue des années 1970.

- Pierre Chapo Meubles en bois Dépliant (perforations pour classeur). Années 1970. Pierre Chapo Meubles en bois Dépliant. 1986. Chapo –2 plaquettes des années 2000-2010.

- Ébénisterie Seltz ; Mittelbergheim Catalogue. 1975.
 Ébénisterie Seltz ; Mittelbergheim Catalogue. Années 1980.
 Galerie Chapo Carte de vœux 1991 imprimée sur une feuille de placage.
 Galerie Chapo et Meubles Chapo 5 cartes.

400 / 600 €



3 PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE **S11 X, le modèle conçu en [1966]** Suite de 8 chaises en orme.

Les structures montées en double enfourchement par des assemblages de type 48x72. Les assises et les dossiers en cuir tendu aux piqûres sellier. Édition ancienne du début des années 1980.

État d'usage, assises usagées, dosserets en cuir changés. Hauteur : 78 cm – Longueur : 44 cm – Profondeur : 44 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des chaises *S11* reproduites pages 190 à 195. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 247. 7 000 / 10 000 € 7 000 / 10 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE R08 A, le modèle conçu vers [1964]

Bahut long en orme.

La façade s'ouvre par deux larges portes sommées par deux tiroirs dissymétriques. Les montants latéraux pleins supportent l'ensemble.

Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 84 cm - Longueur: 182 cm - Profondeur: 53 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des bahuts *R08* reproduits pages 120 et 122. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 244. 3 000 / 5 000 € 3 000 / 5 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE B17 A, le modèle conçu vers [1967]

Bibliothèque murale en orme.

À deux montants verticaux et à quatre plateaux rectangulaires ; les consoles formant appuie-livres.

Édition ancienne du début des années 1980. Hauteur : 183 cm – Longueur : 170 cm – Profondeur : 35 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Une bibliothèque *B17* reproduite pages 96-97. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 243. 6 000 / 8 000 € 6 000 / 8 000 €







PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE T35 D dit aussi Table Aban, 12 couverts, le modèle créé en [1973]

Grande table de salle à manger en orme.

Le piètement central en faisceau à quatre éléments, l'épais dessus en oblong légèrement galbé et aux angles arrondis.

Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 73 cm – Longueur: 226 cm – Largeur: 111 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables *T35* reproduites pages 62 à 67. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242.



7 PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE 534, le modèle créé en [1973]

Suite de 6 chaises en orme.

Les pieds centraux en faisceaux (à quatre éléments).

Les dossiers à dosserets décentrés formant un 7 d'imprimerie.

Les assises de forme libre.

Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 74,5 cm - Longueur: 40 cm - Profondeur: 44 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des chaises *S34* reproduites pages 208, 209, 210, 212 et 213. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 248. 8 000 / 12 000 €



8
PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE Système Meubles composables B10; modules BEB et BOA, série initiée vers [1960]

Paire de meubles de salon formant paire de bibliothèques en orme.

Les parties basses ouvrant chacune par une série de quatre tiroirs à gauche dont un à une tirette en cuir et par deux portes pleines à droite. Les parties hautes recevant des étagères.

Édition ancienne du début des années 1980.

Chaque meuble: Hauteur: 188 cm - Longueur: 135 cm - Profondeur: 53 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Éditions Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Modules *BEB* et *BOA* reproduits sous forme de dessins dans la nomenclature (Les meubles composables *B10*) pages 243. 5 000 / 8 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE B19 E, le modèle conçu vers [1960-65]

Bureau à caisson dit bureau-commode en orme.

Le caisson s'ouvrant par 2 grands tiroirs surmontés d'une double rangée de tiroirs de tailles différentes.

Le plateau rectangulaire reçu par un pied de type Pilier.

Les montages de type *Peigne*. Édition ancienne du début des années 1980. État d'usage, taches d'eau sur le plateau. Hauteur : 73 cm – Longueur : 140 cm – Profondeur : 70 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Un bureau *B19* reproduit pages 106. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242. 3 000 / 5 000 € 3 000 / 5 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE D07 B, le modèle conçu vers [1960] Miroir mural ; l'encadrement en orme. Les tranches du pourtour traitées chanfreinées. Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 70 cm - Longueur: 43 cm

Bibliographie :Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 246. 200 / 300 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE T22 D dit aussi Œil dit aussi Table d'arc pieds ronds, le modèle conçu vers [1972] Grande table basse modulable en 3 éléments réalisée en orme ; pouvant former une table

elliptique ou deux tables basses séparées ou une table basse en longueur.

Formée de deux éléments indépendants arqués, l'un recevant une petite partie elliptique sur alissière.

Les pieds de type Rondin.

Édition ancienne du début des années 1980.

Les éléments assemblés : Hauteur : 33 cm – Longueur : 175 cm – Profondeur : 130 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables *T22* reproduites pages 86 à 89. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242. 7 000 / 10 000 € 7 000 / 10 000 €



12
PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE Système Meubles composables B10 ; modules BID, BEC et partie BEE, série initiée vers [1960]

Meuble de living modulable en orme.

Le module gauche présente une partie basse ouvrant par une série de quatre tiroirs à droite et une porte pleine à gauche et une partie haute, démontable, recevant des étagères.

Le module droit accueille une porte pleine. Édition ancienne du début des années 1980.

Partie gauche : Hauteur : 187 cm – Longueur : 105 cm – Profondeur : 50 cm Partie droite : Hauteur : 187 cm – Longueur : 67 cm – Profondeur : 53 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Éditions Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Modules BID, BEC et BEE reproduits sous forme de dessins dans la nomenclature (Les meubles composables B10) page 243. 2000 / 3000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE R14 A, le modèle conçu vers [1965]

Commode basse à 5 tiroirs en orme.

La façade s'organise par une série de trois tiroirs en partie gauche et par deux tiroirs, dont un très profond, en partie droite. Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 53 cm - Longueur: 130 cm - Profondeur: 53 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Une commode *R14* reproduite page 139. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 244. 2 000 / 3 000 € 2 000 / 3 000 €





PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE Système Meubles composables B10; module BUD, série initiée vers [1960] Paire de meubles d'appoint formant paire de bouts de canapé en orme. Les façades ouvrant chacune par 4 tiroirs; les prises en cuir. Édition ancienne du début des années 1980.

État d'usage, insolations.

Hauteur: 54 cm - Longueur: 53 cm - Profondeur: 42 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Éditions Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Module BUD reproduit sous forme de dessins dans la nomenclature (Les meubles composables B10) page 243. 800 / 1 200 €



15 PIÈRRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970-1980 POUR UNE DEMEURE DE LA SARTHE

B02 B, le modèle conçu en [1960]
Bureau à un grand tiroir en ceinture et réalisé en orme.
La structure montée en double enfourchement par des assemblages de type 48x72. Édition ancienne du début des années 1980.

Hauteur: 73 cm – Longueur: 110 cm – Profondeur: 64 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242. 1 500 / 2 000 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010)

Vase pansu présentant un épaulement et recevant un large col annulaire. Grès (pyrites).

Années 1980.

Signé du cachet à l'étoile sous la base, porte l'étiquette ancienne de la galerie CHAPO sous la base.

Hauteur: 19,5 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :
- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil,

2001. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 63.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 79. 2 000 / 3 000 €



17 ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Rare vase cylindrique sur base tronconique. Grès (pyrites). Années 1970. Signé DEBLANDER et du cachet à l'étoile sous la base, porte le cachet à l'étoile également vers la base. Hauteur : 22 cm 2 500 / 3 500 €

18

ROBERT DEBLANDER (1924-2010)

Bouteille méplate ; la panse légèrement étranglée, le col annulaire achevé en plateau. Grès.

Fin des années 1960.

Signée du cachet à l'étoile vers la base sur une partie latérale.

Hauteur: 26 cm

Bibliographie et œuvre en rapport :

Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Une œuvre très proche reproduite page 40.

1 500 / 2 000 €

19

ROBERT DEBLANDER (1924-2010)

Vase toupie à col soliflore et en plateau.

Grès aux nombreuses pyrites.

Années 1980-1990.

Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 17 cm - Diamètre: 22 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :

- Yvonne Brunhammer - Collection Fina Gomez ; 30 ans de céramique contemporaine – Catalogue de l'exposition éponyme organisée au Musée des Arts Décoratifs, du 12 mars au 13 juin 1991, Éditions du musée, 1991. Une œuvre très proche reproduite page 85 sous le numéro 40.

- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2001. Une œuvre très proche reproduite page 57.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Une œuvre très proche reproduite page 66.

1 500 / 2 000 €



20 ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Vase piriforme méplat à col soliflore en plateau.

Années 1970-1980.

Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 19,5 cm - Longueur: 18,5 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :

- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2001. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 38.

2001. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 38. - Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Deux œuvres à rapprocher reproduites page

55.

- Joseph Rossetto (introduction) – *Deblander* – Catalogue de l'exposition éponyme organisée à la Galerie Capazza, Nancay-en-Sologne, du 21 mars au 3 mai 2015, Éditions de la Galerie, 2015. Des œuvres à rapprocher reproduites sous les numéros 16, 17 et 18.

1 500 / 2 000 €



21 ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Vase ovoïde présentant un très légèrement épaulement et terminé par un col annulaire à plateau. Grès (pyrites). Années 1980. Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base. Hauteur : 17 cm 2 000 / 3 000 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010)

Vase obus ; le col étranglé puis à plateau.

Grès aux nombreuses pyrites.

Fin des années 1960.

Signé DEBLANDER sous la base.

Hauteur : 16,5 cm

Bibliographie et œuvres en rapport : Antoinette Faÿ-Hallé – *Robert Deblander, Œuvre céramique* – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Des œuvres à rapprocher reproduites page 40. 800 / 1 200 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Architecture

Vase sculpture. Grès aux nombreuses pyrites.

Années 1970.

Signé *DEBLANDER* sous la base et porte le cachet à l'étoile vers base. Hauteur : 16,5 cm – Longueur : 13,8 cm – Largeur : 12 cm

Bibliographie et œuvres en rapport:
- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil,

2001. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 44.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Deux œuvres à rapprocher reproduites 1 200 / 1 500 €

page 53.



ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Vase boule à col cheminée terminé évasé.

Grès aux nombreuses pyrites.

Années 1980.

Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 16 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :
- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Editions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2001. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 63.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Deux œuvres à rapprocher reproduites page 79'. 800 / 1 000 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Vase boule à col soliflore à plateau.

Grès ; émail bleu. Années 1980-1990.

Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 11 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :

- Yvonne Brunhammer – Collection Fina Gomez ; 30 ans de céramique contemporaine – Catalogue de l'exposition éponyme organisée au Musée des Arts Décoratifs, du 12 mars au 13 juin 1991, Éditions du musée, 1991. Des œuvres à rapprocher reproduites page 35 sous le numéro 43.

- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil,

2001. Une œuvre proche, à variante de dimensions, reproduite page 53.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Une œuvre proche, à variante de dimensions, reproduite page 74. 500 / 800 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Hommage à Marianne Brandt

Théière.

Rare épreuve en grès émaillé bleu nuancé.

Années 1970.

Une infime égrenure à l'extrémité du bec verseur.

Signée DEBLANDER sous la base et du cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 14 cm – Longueur: 19 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :
- Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre de l'œu céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2001. Un modèle similaire, à variante de couleur, reproduit page 30.

- Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Un modèle similaire, à variante de couleur, reproduit page 45. 1 200 / 1 500 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010)

Importante soupière ; les prises modelées, la prise du couvercle circulaire et plate.

Grès, émail bleu. Années 1980.

Signée DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur : 22 cm – Diamètre : 27 cm

Bibliographie et œuvre en rapport :

Sylvie Girard, Antoinette Faÿ-Hallé et Robert Deblander – Robert Deblander, L'œuvre céramique 1951-2001 – Catalogue publié à l'occasion de la rétrospective de l'œuvre céramique de l'artiste présentée du 6 novembre 2001 au 4 février 2002 au Musée national de Céramique, Sèvres, Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2001. Une boîte à la forme proche et sans prises reproduite page 56. 800 / 1 200 €

28 ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Abstraction

Très important vase balustre ; l'épaulement souligné d'une arête, le large col annulaire. Porcelaine ; émail bleu, le décor en réserve laissant entrevoir la porcelaine. Années 2000.

Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.

Hauteur: 24 cm

Bibliographie et œuvre en rapport : Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Une œuvre à rapprocher reproduite page 109. 800 / 1 200 €



ROBERT DEBLANDER (1924-2010) Abstraction

Vase renflé sur haut talon ; le large col annulaire.
Porcelaine ; émail noir mat, le décor en réserve laissant entrevoir la porcelaine.
Années 1990-2000.
Signé DEBLANDER sous la base et porte le cachet à l'étoile vers la base.
Hauteur : 20 cm

Bibliographie et œuvres en rapport:

Antoinette Faÿ-Hallé – Robert Deblander, Œuvre céramique – Éditions La Revue de la Céramique et du Verre, Vendin-le-Vieil, 2009. Une œuvre très proche, à variante de couleur et de dimensions, reproduite page 111; des œuvres à rapprocher pour le décor reproduites page 108. 600 / 800 €





PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME LO9 G, modèle conçu vers [1960]

Banquette 3 places modulables en orme. Les pieds de type *Rondin*, le fond d'origine à ouïes, la tablette amovible et modulable. Équipée de deux coussins tapissés d'assise et de deux coussins tapissés formant dosserets. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur avec coussins: 61 cm – Longueur: 197 cm – Profondeur: 76 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 246. 3 000 / 5 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME LO9 H, modèle conçu vers [1960]

Banquette 3/4 places modulables en orme.

Les pieds de type Rondin, le fond d'origine à ouïes, les 2 tablettes amovibles et modulables.

Équipée de deux coussins tapissés d'assise et un coussin tapissé formant dosseret. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur avec coussins: 61 cm – Longueur: 250 cm – Profondeur: 76 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 246. 3 000 / 5 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME 701, format non référencé, modèle conçu vers [1959]

Table d'appoint ou table à écrire en orme. Les 4 pieds réunis par une entretoise en H, le plateau rectangulaire assemblé par tirefonds. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur: 73 cm – Longueur: 113 cm – Largeur: 64 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables T01 reproduites pages 40 et 48. Dessin des modèles identiques dans d'autres formats reproduits dans la nomenclature page 241.

1 200 / 1 500 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME T01 B, modèle conçu vers [1959] Table de salle à manger en orme.

Les 4 pieds réunis par une entretoise en H, le plateau rectangulaire assemblé par tirefonds. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur: 73 cm – Longueur: 183 cm – Largeur: 85 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables *T01* reproduites pages 40 et 48. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 241. 2 000 / 3 000 € 2 000 / 3 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME **R14 A, le modèle conçu vers [1965]** Commode basse à 5 tiroirs en orme.

La façade s'organise par une série de trois tiroirs en partie gauche et par deux tiroirs, dont un très profond, en partie droite.

Édition ancienne des années 1970.

État d'usage, taches d'eau sur le plateau.

Hauteur: 53 cm – Longueur: 129 cm – Profondeur: 53 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Une commode *R14* reproduite page 139. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 244. 2 000 / 3 000 € 2 000 / 3 000 €



35 PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME L01 L dit Godot à tête, le modèle conçu vers [1960]

Lit double à tête réalisé en orme.

Les pieds de type *Rondin*, la ceinture aux assemblages de type *Peigne*, la tête rectangulaire.

Complet de son fond d'origine perforé. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur: 57 cm – Longueur: 196 cm – Largeur: 147 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Une variante sans tête reproduite page 134. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 245. 2 000 / 3 000 €



TRAVAIL DES ANNÉES 1970 – POSSIBLEMENT DIFFUSÉ PAR LA GALERIE PIERRE CHAPO - PIERRE CHAPO (1927-1987) – D'UN AMÉNAGEMENT COMPLET RÉALISÉ DANS LES ANNÉES 1970 POUR UNE DEMEURE DE SEINE MARITIME Paire de tabourets tripodes en orme.

Les pieds tronconiques, les assises de forme libre.

Hauteur: 46 cm – Longueur: 41 cm – Largeur: 28,5 cm

500 / 800 €



YVES MOHY (1925-2004)
Pot couvert à anses basses ; la base sur talon et aux prises en partie basse, la prise du couvercle tronquée en bais.
Grès aux nombreuses pyrites.
Années 1960.
Signé MOHY sur le talon.

Hauteur: 20 cm - Longueur: 26 cm

800 / 1 200 €

\$\frac{38}{\text{ELISABETH JOULIA (1925-2003)}}\$\frac{5000}{\text{Soupière ; la base à deux prises curviligne, le couvercle sommé d'une sphère.}}\$\frac{6000}{\text{Couverbreuses pyrites.}}\$

Années 1960. Signée *JOULIA* sous une prise. Hauteur : 20 cm – Longueur : 24 cm

800 / 1 200 €



ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) Vase ovoïde à col soliflore. Grès ; la surface grumeleuse et vitrifiée. Années 1970. Signé JOULIA vers la base. Hauteur : 13 cm

800 / 1 200 €



ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) Éclosion, circa 1972-1973 Vase-sculpture. Grès (pyrites). Signé JOULIA vers la base. Hauteur : 24 cm

On y joint un socle de présentation en métal ; postérieur.

Bibliographie et œuvres en rapport :Joseph Rossetto – *Joulia – Faites entrer l'infini –* Édition Centre céramique Contemporaine, La Borne, 2019. Des œuvres à rapprocher reproduites page 76. 2000 / 3000 €



41 ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) Coupe-bol, la bordure présentant une bande en ressaut. Grès.

Signée *JOULIA* sous le col. Hauteur : 10 cm – Diamètre : 15 cm

Bibliographie et œuvres en rapport :Joseph Rossetto – *Joulia – Faites entrer l'infini –* Édition Centre céramique Contemporaine, La Borne, 2019. Des œuvres à rapprocher reproduites page 173. 800 / 1 200 €



ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)Importante coupe à l'évocation d'une écuelle.
Grès, émail bleu.
Vers 1978.
Signée JOULIA sur le pourtour extérieur.
Hauteur : 9 cm – Longueur : 30 cm

2 000 / 3 000 €



43 ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) – ANCIENNE COLLECTION VALENTINE SCHLEGEL (1925-2021)

(Nouvelle) Éclosion ; Fayoum

Vase déformé et présentant des enfoncements à l'outil.

Terre d'Assouan enfumée. Vers 1988.

Signé *JOULIA* vers la base. Hauteur : 12 cm – Longueur : 14 cm

Bibliographie et œuvre en rapport : Joseph Rossetto – *Joulia – Faites entrer l'infini* – Édition Centre céramique Contemporaine, La Borne, 2019. Une œuvre à rapprocher reproduite page 141. 500 / 800 €

44 ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) Coupe à impression textile.

Grès.

Vers 1978.

Hauteur: 16 cm - Longueur: 37 cm

Important:

Notre œuvre sera incluse au catalogue raisonné de l'œuvre de l'artiste actuellement en préparation sous la direction de Joseph Rossetto. 1 000 / 1 500 €





45 ÉLISABETH JOULIA (1925-2003) Très importante coupe huitre à impression textile. Grès.

Vers 1978.

Un manque et deux éclats en bordures. Hauteur : 13 cm – Longueur : 44 cm – Largeur : 31 cm

Important:

Notre œuvre sera incluse au catalogue raisonné de l'œuvre de l'artiste actuellement en préparation sous la direction de Joseph Rossetto. 1 000 / 1 500 €



JACQUELINE LERAT (1920-2009)
Femme au panier ansée et au grand chapeau
Bouquetière anthropomorphe.
Grès.
Années 1960.
Un éclat recollé au chapeau.
Signée LERAT vers la base.
Hauteur : 16 cm

200 / 300 €



JACQUELINE LERAT (1920-2009)
Femme au panier ansée ; tête nue
Bouquetière anthropomorphe.
Grès.
Années 1960.
Signée LERAT sous la base.
Hauteur : 15,5 cm

400 / 600 €



JEAN LERAT (1913-1992) Sans titre

Rare pot couvert ; la base reposant sur un pied tronconique et à deux petites prises, le couvercle au centre conique et aux sculptures en creux permettant la préhension. Grès, émail noir.

Années 1970.

Signé J. LERAT sous la base.

Hauteur : 23 cm - Diamètre : 31 cm

2 000 / 3 000 €



ANDRÉ ROZAY (1913-1991) – LA BORNE Canard Sculpture. Grès émaillé. Signée et située *ROZAY La Borne*, gravée sous la queue. Hauteur : 38 cm – Longueur : 23 cm

300 / 500 €





50 PIERRE CHAPO (1927-1987) L01 E dit Godot, le modèle conçu vers [1960]

Lit une personne pouvant former banquette en orme. Les pieds de type *Rondins*, la ceinture aux assemblages de type *Peigne*. Complet de de son fond perforé d'origine. Édition ancienne des années 1970.

Hauteur: 30,5 cm – Longueur: 196 cm – Largeur: 76 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des lits *L 01* reproduits pages 234-235. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242. 2 500 / 3 500 € 2 500 / 3 500 €





PIERRE CHAPO (1927-1987) L06 A et L06 B, modèle conçu vers [1960] Canapé formé d'un lit superposable à deux tiroirs en orme.

Les façades de tiroir à une large rainure chacune. Complet de de son fond perforé d'origine. Entièrement démontable.

Édition ancienne des années 1970.

Hauteur: 58 cm - Longueur: 201 cm - Profondeur: 95 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Éditions Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de nos modèles reproduits dans la nomenclature page 245. 3 000 / 5 000 €

CHAPO CRÉATIONS – MODÈLE CONÇU PAR PIERRE CHAPO (1927-1987)

T02 M, modèle conçu vers [1963]

Table basse ronde de salon en chêne.

Les pieds de type *Rondin*, le plateau au pourtour chanfreiné et monté à languettes. Entièrement recirée.

Hauteur: 33 cm – Diamètre: 96 cm

Bibliographie:
Hugues Magen – Pierre Chapo; A modern craftsman, un artisan moderne – Éditions Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables basses T02 M reproduites pages 76 et 83. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature 2 000 / 3 000 € page 246.







PIERRE CHAPO (1927-1987) T21 D dite aussi Table Sfax, modèle conçu en [1973]

Grande table ronde en orme. Le pied central en faisceau démontable (à cinq éléments).

Le plateau monté à languettes et présentant un léger chanfrein sur son pourtour. Édition ancienne.

Les assemblages du plateau recollés, état d'usage.

Hauteur: 72 cm - Diamètre: 140 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – *Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne* – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Des tables *T 21* reproduites pages 70 à 73. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 242. 4 000 / 6 000 € 4 000 / 6 000 €



PIERRE CHAPO (1927-1987)

538 E (4 x 538 A), modèle conçu en [1973], nos épreuves réalisées pour partie en 1979 Suite de 4 bancs (quart-de-rond) en orme. Les assises en deux parties.

Chaque piètement triple et à entretoises. Éditions anciennes.

Deux bancs estampillés et datés *P. CHAPO 1979* sous leur assise. Hauteur : 43 cm – Longueur : 144 cm – Profondeur : 33 cm – Diamètre total : 200 cm

Bibliographie:

Hugues Magen – Pierre Chapo ; A modern craftsman, un artisan moderne – Édition Magen H. Gallery, New York (USA), 2017. Dessin de notre modèle reproduit dans la nomenclature page 246. 2 000 / 3 000 €



BARBARA DELFOSSE (1939-2009)

Sans titre, notre œuvre exposée au Salon des Ateliers d'Art, Paris, 1967 Imposant vase quadrangulaire sur talon en retrait ; le col achevé à la façon d'un plissé. Grès, émail.

Un petit éclat en pourtour du talon. Hauteur : 17 cm – Longueur : 27 cm – Largeur : 18 cm

Exposition:

Salon des Métiers d'Art, Paris, 1967 – Notre œuvre fut présentée lors de cette manifestation ; figurant sur une photographie d'époque du stand de Pierre Digan.

1 000 / 1 500 €



56
BARBARA DELFOSSE (1939-2009)
Importante lampe de salon cubique ; le talon en retrait, le corps aux motifs géométriques repercés.
Grès.

Années 1970. Signée *DELFOSSE* sur l'intérieur du pied. Hauteur : 23 cm – Longueur : 20 cm – Largeur : 20 cm

3 000 / 4 000 €



PIERRE DIGAN (1941-2016)

Partie de service de présentation constitué d'une paire de plats carrés à compartiments et d'un plat creux carré.

Epreuves en grès chamotté ; les intérieurs émaillés.

Un très léger éclat au revers du plat creux carré.

Chaque pièce : Longueur : 22 – Largeur : 22 cm

100 / 200 €

GUSTAVE TIFFOCHE (1930-2011)
Important vase tronconique ; le col étranglé sur sa base puis terminé évasé.
Grès émaillé.
Le corps et l'épaulement soulignés de liserés.
Signé TIFFOCHE au revers.
Hauteur : 33 cm

300 / 400 €





GUSTAVE TIFFOCHE (1930-2011) Vase pique-fleurs.

Epreuve en grès aux nombreuses pyrites et, partiellement, émaillé. Signé *TIFFOCHE* au revers. Hauteur : 8 cm – Diamètre : 15,5 cm

100 / 200 €

ALAIN GIREL (1945-2001)
Fresque en bas-relief ; en 9 éléments.
Grès, biscuit, engobe, émail ; sur âme de bois.
Années 1970.

Accidents et manques. Hauteur : 70 cm - Longueur : 257 cm

1 500 / 2 000 €





CONDITIONS DE VENTE

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défectuosités n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme «attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. «Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au cataloque.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENT

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online).

ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté
de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie

Les offres illimitées ou d' « achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.
L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du «prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (soit 30 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 25 % HT (soit 26,4 % TTC) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT (soit 24 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 20 % HT (soit 21,1 % TTC) pour les adjudications entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT (soit 18 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 15 % HT (soit 15,8 % TTC) pour les adjudications supérieures à 1 000 001 € Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :
 - plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
 - plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
 - plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

ADER étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5.5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son État membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et ADER, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger;

- par carte bancaire Visa ou Mastercard les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS 56, rue de Lille 75356 PARIS CEDEX 07 SP RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 BIC : CDCGFRPPXXX.
 - par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php.

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement
Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur rélitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des

- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auguel s'ajoutent guarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interencheres. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

3. Delivrance des lots
Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14°) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4;

- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit;

- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit;

- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots inposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux, la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de ayant opte pour un envoi de ses achats par une societe de transport adhere aux conditions generales o préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services. La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif : - MBE MONTROUGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ; - THE PACKENGERS : hello@thepackengers.com ; - GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ; - ART REGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorrez (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites

2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou règlementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.

Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES

Donnets Personnettes
L'enchérisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit politique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit politique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit politique de traitement et d'un droit à la portaitif sur ses connées personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour de stresponsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros.
L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances,
ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE
Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiciques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de PARIS (FRANCE).



ORDRE D'ACHAT Jeudi 29 février 2024 PIERRE CHAPO - ROBERT DEBLANDER - LA BORNE

Les informations recueillies sur ce formulaire d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. ADER a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, sont susceptibles d'être communiquées à CPM. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès de la société CPM : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom et prénom:	N° de CB:		
Adresse:	Cryptogramme:		
	ou RIB/IBAN		
Téléphone:			
Mobile:			
E-mail:	Lot	Désignation	Limite €
Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter.			
□ ORDRE D'ACHAT Je vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais légaux).			
□ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE Je souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente sur les lots ci-après.			
Me joindre au:			
Numéro de carte d'identité, passeport, carte Drouot (copie de la pièce d'identité obligatoire):	Date:		
	Signature ob	ligatoire:	

 ADER,
 Société
 de
 Ventes
 Volontaires
 - Agrément
 2002-448
 - Sarl au capital de 52956 euros

 3, rue
 Favart
 75002
 Paris
 - Tél.:
 01
 53
 40
 77
 10
 - Fax:
 01
 53
 40
 77
 20
 - contact@ader-paris.fr

 N° siret:
 450
 500
 707
 000
 28
 - TVA
 Intracom.:
 FR
 66
 450
 500
 707
 - www.ader-paris.fr

